

# LA SECTION EUROPEENNE D'ANGLAIS

Lycée René Char  
2 Rue Pierre Auguste Renoir  
84003 Avignon Cedex 03

Téléphone : 04 09 88 04 04

Fax : 04 90 89 99 93

Mél : [Ce0840935k@ac-aix-marseille.fr](mailto:Ce0840935k@ac-aix-marseille.fr)

Site web : <http://www2.lyc-char.ac-aix-marseille.fr/internet>



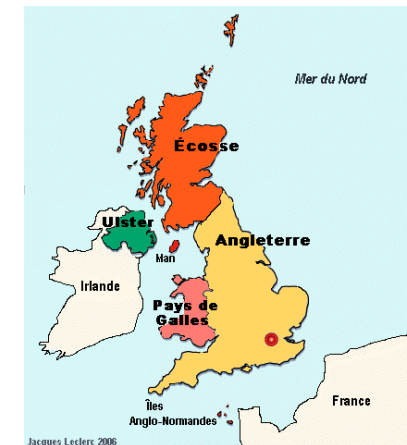
Lycée René Char  
Avignon  
La section européenne  
d'anglais

DNL : Histoire-Géographie  
DNL : Physique-Chimie

**Sections Européennes : les textes fondateurs**  
BO No 33 du 03/08/1992 + BO No 36 du 24/09/1992  
JO No 120 du 24/05/2003 + BO No 42 du 13/11/2003

« L'ouverture internationale croissante des économies, la multiplication des échanges culturels, élèvent désormais au rang d'impérieuse nécessité la maîtrise d'une ou plusieurs langues vivantes et rendent souhaitable la formation du plus grand nombre d'élèves à un niveau proche du bilinguisme, assortie d'une connaissance approfondie de la culture des pays étrangers. »

BO n°33 - 03/09/1992



- ◆ Quel est l'intérêt de cette section ?
- ◆ Quels sont les critères de recrutement ?
- ◆ Quel est l'enseignement proposé ?
- ◆ Comment obtenir la mention « européenne » au baccalauréat ?
- ◆ Qu'est-ce que la mention « européenne » apporte ?

## INTERÊT DE LA SECTION



L'intérêt de cet enseignement est, outre la maîtrise courante de la langue anglaise, de développer la capacité de nos élèves à utiliser la langue étrangère dans l'acquisition et la maîtrise de connaissances non linguistiques. L'enseignement de l'anglais est ancré sur les objectifs linguistiques, mais aussi culturels et doivent permettre une certaine ouverture.

## CRITERES de RECRUTEMENT

L'inscription en section européenne en lycée n'est pas nécessairement assujettie au fait d'avoir suivi un enseignement de section européenne au collège. De même, le fait d'avoir suivi un enseignement de section européenne au collège n'ouvre pas droit à suivre ce type d'enseignement au lycée (BOEN n°3 du 20.01.2000).



Qu'ils soient issus de 3<sup>ème</sup> européenne ou de 3<sup>ème</sup>, les élèves candidats devront posséder un bon niveau en anglais oral et écrit. Ils devront également avoir des résultats satisfaisants dans toutes les disciplines et en particulier en français, en histoire-géographie et en sciences.

Les candidats devront être très motivés et ne pas avoir peur d'effectuer un travail personnel régulier. Il faut qu'ils fassent preuve de curiosité, et n'hésitent pas à s'exprimer devant leurs camarades : la section européenne est une classe non seulement de culture, mais aussi d'ouverture sur le monde anglophone.

## ENSEIGNEMENT PROPOSE

En classe de Seconde il convient d'y ajouter deux heures de cours dans la discipline non linguistique (DNL) - une heure en histoire-géographie et une heure en physique-chimie - en anglais. En classe de Première, deux heures en Histoire-Géographie, ou deux heures en Physique-Chimie, tout comme en Terminale.

Les élèves pourront effectuer des séjours thématiques pour explorer et approfondir un sujet de recherche défini en collaboration par les professeurs d'anglais.

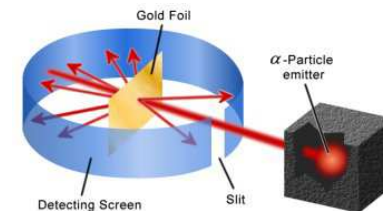


## QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR « DNL » ?

La DNL est la « Discipline Non Linguistique ». Il s'agit, au lycée René Char, de l'histoire-géographie et de la physique-chimie.

Concernant l'histoire-géographie, il ne s'agit en aucun cas d'un enseignement portant sur un programme spécifique, mais plutôt d'un approfondissement du programme d'histoire-géographie effectué en français, à travers des exemples tirés de l'histoire ou de la géographie britannique ou américaine. Les élèves doivent donc non seulement avoir un bon niveau en anglais pour aborder différentes questions spécifiques à la discipline, mais aussi avoir du goût pour l'histoire-géographie.

Concernant la physique-chimie, les sujets reposent sur des notions qui sont abordées pendant la scolarité au lycée. Les activités sont variées, qu'il s'agisse de l'histoire des Sciences, des nouvelles technologies, de séquences de travaux pratiques... Il est indispensable d'avoir un niveau d'anglais conséquent et un fort intérêt pour les Sciences et plus spécifiquement la Physique et la Chimie.



Il y a tant d'aspects des programmes qui offrent matière à cet enseignement... Les deux heures de cours hebdomadaires, fondées sur la pratique de l'oral, sur des études de documents et sur des exercices plus originaux qu'en cours « classique », doivent aider les élèves à réfléchir sur le monde actuel et sur notre histoire à travers une autre culture et une autre langue, avec d'autres concepts.

## LES CLASSES EUROPEENNES AU BACCALAUREAT

Cet enseignement fait l'objet d'une épreuve orale spécifique au baccalauréat et d'une mention « section européenne » rajoutée sur le diplôme du baccalauréat si le candidat a obtenu au moins 12 en anglais à l'écrit et 10 à l'oral spécifique. L'obtention ou non de cette mention n'influe en rien sur le résultat du baccalauréat. D'autre part, le candidat peut également choisir de prendre cette discipline en option (coefficient 2), pour gagner des points à l'examen, en vue de l'obtention d'une mention.

## AU-DELA du BACCALAUREAT

La mention européenne est un atout pour les écoles de commerce : elle facilite l'entrée sans entretien ou test linguistique dans les universités européennes, et elle est de plus en plus prise en compte par les entreprises.

